



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

### DELIBERATION N° 2025-07/12

Nombre de conseillers	<b>L'an deux mille vingt cinq le 24 juillet à 19 heures</b>
en exercice : 29	le Conseil Municipal de la commune de <b>SAINT-ZACHARIE</b>
présents : 17	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. <b>COULOMB Jean-Jacques, Maire</b>
votants : 22	Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 juillet 2025
pour : 22	<b>PRESENTS :</b>
contre : 0	Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude, DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARTIN Gilles, TABONE Paul, MERLO Raymond, NAUDIN Nathalie, DEMOULIN Christophe, BOTTERO Emilie, TRAPANI Virginie, POZZI Monique, GEORGES Philippe, PEREZ Serge.
abstention : 0	

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Mme BOUHAFS Hayette donne procuration à Mme ROYER Carole.  
Mme PRATI Corinne donne procuration à M. FABRE Claude.  
Mme CRETELLO Karine donne procuration à M. MERLO Raymond.  
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme DELLAVALLE  
Christine.  
Mme USSEGLIO Caroline donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.

#### **ABSENTS NON REPRESENTES :**

M. DEGIOANNI Jean-Marie.  
M. CORNU Jérôme.  
Mme BAYLE Magali.  
Mme MARCHAND Charlène.  
M. INNOCENTI Maxime.  
M. FILLAT Éric.  
Mme COLLOMBON Danièle.

### **OBJET : APPROBATION DU PROJET DE PARENTALITE GLOBAL**

La commune de Saint-Zacharie conduit de nombreuses actions de soutien à la parentalité dans le cadre de la convention CTG « Les Collines » avec les CAF. Ce travail s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer la cohésion sociale et favoriser le bien-être familial.

En effet, de nombreux parents expriment aujourd'hui un besoin de soutien face à l'isolement, aux défis éducatifs et à la conciliation vie professionnelle / vie personnelle.

Le projet de parentalité vise à :

- Répondre à un besoin sociétal croissant d'accompagnement des familles.
- Prévenir les difficultés éducatives et familiales.
- Soutenir les familles vulnérables.
- Renforcer le lien intergénérationnel.
- Améliorer le cadre éducatif et le bien-être des enfants.
- Promouvoir une parentalité bienveillante.

Il s'adresse à un large public : les parents et futurs parents, les grands-parents, les familles et les professionnels de l'enfance et de la parentalité.

Ce Projet Global de Parentalité (ci-joint) est calé sur le Projet Educatif de territoire – PEDT de la commune de Saint-Zacharie 2025-2028.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône ;

**Vu** les orientations stratégiques du PEDT 2025-2028 de la commune de Saint-Zacharie ;

**Considérant** les enjeux croissants liés à la parentalité sur le territoire communal, en particulier pour les familles ;

**Considérant** l'intérêt général que représente l'accompagnement des parents et des familles dans un cadre structuré, bienveillant et intergénérationnel ;

**Considérant** que ce projet répond aux objectifs partagés entre les services municipaux, les partenaires éducatifs, sociaux et institutionnels, et s'inscrit pleinement dans les axes prioritaires définis par la CTG et le PEDT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- D'approuver le Projet de Parentalité Global de la commune de Saint-Zacharie tel que présenté en annexe de la présente délibération.
- D'autoriser M. le Maire à effectuer tout acte en rapport avec le présent Projet de Parentalité Global.

#### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

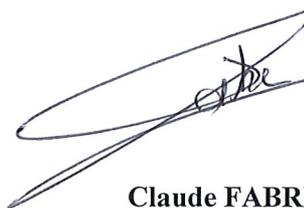
Pour Copie Conforme

**Le Maire**



**Jean-Jacques COULOMB**

**Le Secrétaire**



**Claude FABRE**